

Le diable et la Loi Scoute

- Durée : Min 1h (selon nombre)
- Type d'activité : Petit jeu
- Tranche d'âge : Éclaireurs (de 12 à 16 ans)
- Source : Tabou

Description

Déroulement :

Les scouts sont attachés deux par deux (foulard aux chevilles). L'un est le diable. L'autre est le signataire du pacte avec le diable: il a les yeux bandés (vu qu'il fait confiance au diable). On donne des feuilles et un bic à chaque équipe. Ensemble, ils doivent se rendre dans une pièce d'un bâtiment ou un endroit précis à l'extérieur. C'est donc le diable qui doit "conduire" l'autre vers l'endroit déterminé. Une fois à l'endroit, ils trouvent un article de la Loi Scoute. Le diable lit l'article à l'autre et note sur la feuille une "activité" qui enfreint cet article (l'autre l'aide à trouver des idées bien entendu). Plus c'est original, mieux ce sera. Ils reviennent ensemble chez les Maître de l'Absolu (animateur) avec la feuille. Ils expliquent en quelques mots l'activité trouvée. Le Maître de l'Absolu leur fait changer les rôles et les envoie dans une autre pièce. etc... jusqu'à ce que tous les articles de la loi scoutie soit fait. A la fin, on se remet tous ensemble. On détache les équipes. On lit les propositions et on vote pour la plus originale. Proposition de suite: trouver tous ensemble des "activités" dans le sens de la Loi scoutie. Une activité par article (à eux de se partager ça comme ils veulent).

Matériel :

Foulard

Les articles de la loi scoutie

Feuilles et bics

Créée le : 30/11/2018

Mise à jour le : 27/02/2023

Auteur : t@mi@